

# ALLONGEMENT DES ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE



## COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF NATIONAL DES PSYCHOLOGUES UFMICT-CGT



Suite à notre rencontre à la DGESIP (<http://www.sante.cgt.fr/Compte-rendu-de-la-rencontre-du-Collectif-national-des-psychologues-UFMICT-CGT>) concernant l'actuel groupe de travail sur **l'allongement de la formation en psychologie**, le **collectif des psychologues UFMICT-CGT** réaffirme ses positions.

Depuis plusieurs années, nous demandons un **doctorat professionnel en 8 ans**, comportant 5 années pour le Master Professionnel et 3 années de **formation** supplémentaires permettant d'accomplir des stages diversifiés et de longue durée. Mais ces 3 années doivent être **rémunérées en tant que salarié, avec un niveau de rémunération supérieur aux premiers indices de la classe normale actuelle**.

Cette modalité nous semble la seule susceptible de restaurer le niveau de qualification de 3<sup>ème</sup> cycle et de faire reconnaître les responsabilités de la profession, tout en maintenant l'accessibilité des études au plus grand nombre.

Nous sommes défavorables à l'allongement des études sous la forme d'une 6<sup>ème</sup> année qui ne s'inscrit pas dans le modèle universitaire LMD et concerne uniquement les professions de santé (dentiste, pharmacien, sage-femme).

Nous sommes opposés à **toute atteinte au titre unique de psychologue et à toute tentative de modification du cursus à l'initiative exclusive du ministère de la santé ou commandité par celui-ci**. Certaines craintes à cet égard nous semblent légitimes au vu des propos tenus par le ministre de la Santé concernant notre profession, ainsi que des recommandations du rapport IGAS de 2019 et de celui sur les psychothérapies que l'Académie de médecine a adopté le 18 janvier 2022.



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur



### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....